

"On ne fait du Bon qu'avec du très Bon"

Prosper Montagné



CLUB GASTRONOMIQUE
PROSPER MONTAGNÉ



LE CLUB PROSPER MONTAGNÉ

TRAIT D'UNION DES MÉTIERS DE BOUCHE

LA REVUE "LE MONTAGNÉ"

EN VENTE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DU CLUB

LE SITE INTERNET PROSPER MONTAGNÉ

TOUTE L'ACTUALITÉ ET LES ADRESSES DU CLUB PROSPER MONTAGNÉ

GÉO LOCALISATION DES MEMBRES

DIRECTEMENT VIA LE SITE DU CLUB WWW.CLUB-PROSPER-MONTAGNE.FR

CLUB-PROSPER-MONTAGNE.COM



Prosper Montagné
1865-1948,
chef de cuisine, écrivain
natif et citoyen
de Carcassonne.



SIÈGE SOCIAL: CLUB PROSPER MONTAGNÉ - CCI, 3BD CAMILLE PELLETAN - 11000 CARCASSONNE

SIÈGE ADMINISTRATIF : CLUB PROSPER MONTAGNÉ - 4 RUE DE GRAMONT 75002 PARIS

TÉL 01 42 96 48 85 - FAX 01 42 96 48 86

WEB: CLUB-PROSPER-MONTAGNE.COM (OU .FR) - COURRIEL : info@club-prosper-montagne.fr

DEJEUNER DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 15 mai 2023 à 12 heures 30

RESTAURANT DU SENAT

15 bis rue de Vaugirard
75006 PARIS



Chers amis "MONTAGNE",

Le déjeuner qui suivra notre assemblée générale aura lieu dans un salon du Sénat, le lundi 15 mai à 12 heures 30.

Restaurant du Sénat
15 bis, rue de Vaugirard 75006
PARIS

Si vous souhaitez participer à cette manifestation où nous serons heureux de vous accueillir, je vous remercie de nous faire parvenir votre inscription au plus tôt accompagnée de son règlement.

J'attire votre attention sur le fait que le nombre de couverts est limité.

Votre réservation doit tenir compte des restrictions d'accès aux locaux du Sénat. La liste des participants doit en effet parvenir aux services de sécurité au moins cinq jours avant la manifestation.

Merci de bien vouloir nous adresser votre réservation accompagnée de la copie de votre pièce d'identité qui devra être obligatoirement présentée à l'entrée du palais du Luxembourg .

Comptant vous retrouver pour ce moment de convivialité.

Amitiés gourmandes.

Francis DURNERIN
Président International

La nature donne la matière première
Le Savoir-Faire en fait un Chef d'Oeuvre

Le menu concocté par le chef Christophe BLINET

Cannelloni de tourteau au daikon et algue wakamé,
bouillon glacé de crustacés

Caille vendéenne farcie aux morilles, mijoté de
petits pois & fèves, pickles d'oignons

Assortiment de fromages affinés & mesclun

Nougat glacé au miel de sapin, éclats de fruits secs
caramélisés

Café Massaya, terroirs Bio, torréfié en France &
chocolat

Pouilly Fumé, domaine BLONDELET, Vin Blanc
de la vallée de la Loire AOP 2021

Les Dames Huguettes, Bourgogne Hautes Côtes de
Nuits 2019

Castalie, Eaux plates et pétillantes

La Passion est essentielle
Le Travail fait la différence



CLUB PROSPER MONTAGNÉ

Marque déposée INPI n° 10 76095

CLUB CRÉÉE EN 1950

PRIX CULINAIRE, PRIX GASTRONOMIQUE

LES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

SÉLECTION PERMANENTE DES « MAISONS DE QUALITÉ »



Déjeuner au Sénat

Lundi 15 mai 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner rapidement par courrier au secrétariat du club,
4, rue de Gramont 75002 PARIS ou par mail : prosper.montagne@wanadoo.fr
(Les inscriptions seront faites dans l'ordre d'arrivée des réservations)

Code Banque : 17679 Clé RIB : 32

Code Guichet 00432 Numéro de compte 00344062037

Domiciliation SBE Paris

IBAN FR76 1767 9004 3200 3440 6203 732

SWIFT BIC : SBEXFRP1XXX

Monsieur, Madame,.....

Adresse

Tél :

Email :

Membre «MONTAGNE»

s'inscrive(nt) au déjeuner 120 € X = €

Membre Non «MONTAGNE» ou non à jour de cotisations

s'inscrive(nt) au déjeuner 150 € X =€

Règlement par Chèque N° de €

Libellé à l'ordre du club Prosper MONTAGNE PARIS.

ou par virement à l'aide du RIB/IBAN ci contre;

Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte, toute annulation non signalée 5 jours au moins avant le début de la manifestation ne pourra être prise en considération.

Il est vivement conseillé de porter votre ruban de Saint-Fortunat (rouge ou violet) et surtout de ne pas oublier votre pièce d'identité.